



**Service d'Education Spéciale
et de Soins à Domicile
Libournia**

Livret d'accueil





Table des matières

Table des matières	2
Glossaire	3
Annexes au livret d'accueil	3
L'association gestionnaire : l'APAJH de la Gironde	4
Le Sessad Libournia	4
Les professionnels du Sessad	6
Les modalités d'intervention	6
Les interventions du service	7
La vie avec le Sessad	7
Les formalités d'admission	7
Votre accueil	7
Evaluation des besoins et définition du projet personnalisé	8
L'accompagnement	8
Ce que cela n'est pas	8
Vos droits	8
L'accès à votre dossier	8
La loi Informatique et Libertés	9
Vos recours en cas de non-respect de vos droits	9
Bientraitance et prévention de la maltraitance	10
Vos devoirs	10
Les obligations suivantes doivent être respectées	10
Pour nous contacter - Où sommes-nous ?	11



Glossaire

AAH	Allocation Adulte Handicapé
AEEH	Allocation Education Enfant Handicapé
APAJH	Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés
CDAPH	Commission Départementale des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées

Annexes au livret d'accueil :

- Contrat d'accompagnement et son avenant individualisé
- Autorisation du droit à l'image
- Le Règlement de fonctionnement du Service
- La Charte des droits et libertés de la Personne Accueillie
- La liste des Personnes Qualifiées (Médiateurs)

Ce livret d'accueil tente dans la mesure du possible de suivre les préconisations de la méthode FALC (facile à lire et à comprendre).

Version décembre 2024



L'association gestionnaire : l'APAJH de la Gironde

Le SESSAD Libournia est géré par l'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés de la Gironde (APAJH 33).

Depuis plus de 40 ans, l'APAJH, association militante et gestionnaire, réunit des femmes et des hommes qui, en tant que citoyens, veulent faire avancer la réflexion et l'action en faveur des personnes en situation de handicap. Cette force collective se retrouve autour des valeurs de laïcité, citoyenneté et solidarité.

Elle a pour mission d'apporter une réponse adaptée aux différents besoins des personnes accompagnées et de leurs familles.

Elle gère 25 établissements et services couvrant toutes les tranches d'âge.



Le Siège de l'Association est situé à Bordeaux :
272 boulevard du Président Wilson
33 000 BORDEAUX

Le Sessad Libournia :

Le SESSAD Libournia est un service d'accompagnement hors institution. Il **accompagne des jeunes de 6 à 16 ans**, présentant des troubles neurodéveloppementaux et précisément des **Troubles du Spectre Autistique** avec ou non des déficiences intellectuelles.

Contrairement à une prise en charge en institution, **le jeune reste dans son environnement de vie** : familial, scolaire, social.



L'accompagnement du SESSAD Libournia tente alors :

1. De faciliter le maintien et l'intégration adapté dans ces différents domaines de vie dont la scolarisation et la formation ;
2. D'amener les jeunes et leurs familles à prendre conscience de leurs capacités et de leurs difficultés
3. De mobiliser les jeunes pour tendre vers une autonomie et un projet de vie.

L'objectif est de **soutenir et développer la socialisation, l'inclusion scolaire en milieu ordinaire.**

L'équipe s'appuie et travaille en **partenariat avec des dispositifs existants ou innovants du territoire.**

Pour ce faire, le Sessad Libournia est composé d'une équipe de professionnels pluridisciplinaire qui **travaille** en collaboration.

Le Sessad Libournia couvre l'ensemble du territoire du Libournais.



Les professionnels du Sessad :

Directeur :	M. Tourenne D.
Service administratif : (Son bureau est implanté à l'IME APAJH 33 de Lussac)	Mme Bellot M.-F.
Service social :	Mme Kitabgi I.

Equipe pluridisciplinaire :	
Cadre psychologue :	Mme Pino Jaime L.
Educatrices spécialisées :	Mme Besoli A.
	Mme Darrouzes E.
	Mme Martinez.E
Monitrice éducatrice	Mme Desouche.S
Psychomotricienne :	Mme Delbrel A.
Orthophoniste :	Mme Lénée C.

Les modalités d'intervention :

L'accompagnement se fait en journée du lundi au vendredi (pas la nuit ni les jours fériés).

L'équipe intervient selon les besoins définis lors de co-construction du Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA) :

- À votre domicile
- Au SESSAD
- Dans les lieux où évoluent l'enfant : école, ALSH, périscolaire, activités sportives.

Les prises en charges sont prévues à l'avance avec vous.



Les interventions du service :

- Les approches comportementales et développementales
 - Appréhension du temps
 - Structurations des interactions sociales (scénarios sociaux)
 - Visualisation et décompositions des tâches
 - Initiation et encouragement des apprentissages
 - La « guidance »
 - La généralisation des apprentissages et des compétences
- L'évaluation et la gestion des comportements problèmes
- Le travail sur l'autodétermination
- L'accompagnement des familles
- L'accompagnement des transitions
- L'accompagnement somatique

La vie avec le Sessad

Les formalités d'admission :

À la suite de votre demande, une notification d'orientation vers un Sessad vous a été attribuée par la MDPH. Votre admission au sein du Sessad Libournia a été décidée par la Commission d'admission du Sessad.

Si besoin voici le numéro pour joindre la MDPH : 05 56 99 69 00.

Votre accueil :

Au moment de l'admission de votre enfant, nous allons élaborer et signer avec vous un contrat d'accompagnement.



Evaluation des besoins et définition du projet personnalisé :

En fonction des besoins identifiés lors **des évaluations initiales**, nous vous proposerons un accompagnement adapté.

Le **projet personnalisé d'accompagnement** de votre enfant sera établi et validé avec vous.

Il est établi à partir d'un plan d'action constitué d'objectifs répondant à vos besoins et attentes.

L'accompagnement :

L'accompagnement réside dans **la mise en œuvre concrète des actions** inscrites dans le projet personnalisé.

Cet accompagnement est réalisé par les professionnels du Sessad.

Ce que cela n'est pas :

Vous continuerez à consulter les services de ville pour vos soins. Vous pourrez être orientés et/ou accompagnés par l'équipe du Sessad Libournia si nécessaire.

Vous assurerez vous-même la gestion et la prise en charge des traitements.

Vos droits

L'accès à votre dossier :

Votre dossier personnel, constitué pour chaque personne accueillie, centralise les informations nécessaires à votre accompagnement. L'information relative à votre accompagnement est protégée par le secret



professionnel. C'est une obligation de discrétion à laquelle est tenu l'ensemble du personnel.

Si vous souhaitez consulter votre dossier, une **demande écrite à la direction** doit être formulée : d.tourenne@apajh33.fr.

La loi Informatique et Libertés :

Vos données personnelles sont informatisées mais protégées par la loi conformément au **Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD - UE 2016/679)** et à la **loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Ces données sont utilisées uniquement dans le cadre de son accompagnement et sont accessibles uniquement aux professionnels habilités. Vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et d'effacement, que vous pouvez exercer en contactant notre référent à la protection des données.

Vos données sont sécurisées, et aucune transmission à des tiers n'a lieu sans votre accord explicite, sauf obligation légale.

Il conviendra d'adjoindre à ce dossier **une autorisation du droit à l'image**.

Vos recours en cas de non-respect de vos droits :

En cas de réclamation, de non-respect de vos droits, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de l'APAJH Gironde à l'adresse suivante : dpo@apajh33.fr.

En cas de difficulté d'échange, vous pouvez aussi appeler **un médiateur extérieur** (Loi 2002-2 du 2 janvier 2002), une **personne qualifiée** de votre département :



Madame Gouttenoire ou Monsieur Losson

N° Vert : 0800 00 33 33

personnesqualifiees@cg33.fr

Ces médiateurs sont là pour vous aider en cas de désaccord avec les propositions de l'établissement.

Bienveillance et prévention de la maltraitance :

La Bienveillance se définit comme une manière d'être dans le respect, l'écoute, l'adaptation, la valorisation de l'expression de tous, le pouvoir d'agir, et l'autodétermination de la personne accompagnée.

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité, le Sessad Libournia met en œuvre les conditions favorables à la bienveillance, au travers du respect des recommandations des bonnes pratiques professionnelles de l'HAS dans ce domaine.

En cas de **maltraitance** vous pouvez appeler :

- Le **119 pour les mineurs**,
- Le **3977 pour les majeurs**.

Ils s'adressent aux victimes ou témoins de situation de maltraitance.

Vos devoirs :

En signant votre contrat vous vous engagez à respecter les règles nécessaires au bon déroulement de votre projet.

Les obligations suivantes doivent être respectées :

- Respect des termes du Contrat d'accompagnement.
- Il faut respecter les horaires de rendez-vous et d'ateliers.
- Si vous devez annuler un rendez-vous, nous vous demandons de prévenir le service suffisamment tôt pour éviter un déplacement



inutile pour les professionnels. Pour toute absence, une justification sera demandée.

- Respect des autres personnes, des personnels, des biens et équipements collectifs.
- Principes d'hygiène de vie individuelle et collective : une tenue correcte est exigée (conforme aux activités et aux règles sociales).

Pour nous contacter - Où sommes-nous ?



Sessad Libournia – APAJH 33
81 avenue du Général de Gaulle
33500 LIBOURNE



05.57.74.60.26 (secrétariat IME Lussac)
05.57.74.83.00 (SESSAD Libournia)



sessad.libournia@apajh33.fr



Fermetures du SESSAD Libournia :

- 2ème semaine des vacances scolaires
- 2 semaines fin décembre - début janvier
- Dernière semaine de juillet et 3 premières semaines d'août

C'est ici !

